

Grandes manœuvres dans le supérieur

ENSEIGNEMENT Encore un projet de fusion en cette rentrée académique

► Au moins trois processus de fusion entre universités et entre hautes écoles sont en cours ou viennent d'aboutir.

► Dernier-né : une fusion entre écoles officielles de Liège, Namur et Luxembourg.

► Le tout est contraire à l'esprit du décret Marcourt.

On ne peut pas véritablement parler de lame de fond ni de révolution. On peut par contre constater l'existence de grandes manœuvres plus ou moins discrètes. Alors qu'on le pensait figé pour un moment après le décret Marcourt de novembre 2013, le paysage de l'enseignement supérieur est en proie à de nouveaux processus de fusions. Un peu comme si les protagonistes jugeaient qu'il est désormais indispensable de peser davantage pour survivre dans un contexte francophone et international de plus en plus concurrentiel.

Les faits parlent d'eux-mêmes. Après de longues discussions, la Haute Ecole Paul Henri Spaak et la Haute Ecole de Bruxelles ont annoncé en septembre leur fusion dans une nouvelle entité : la haute école HE2B. Côté uni-

versités, les bans de fiançailles entre l'UCL et Saint-Louis, publiés cet été, alimentent de nombreux débats. Enfin, avec la rentrée, c'est un nouveau processus de fusion qui est désormais sur rails : un mariage entre les hautes écoles officielles Charlemagne (Liège), Albert Jacquard (Namur) et Robert Schuman (Luxembourg). L'heure n'est pas encore à la convocation des témoins, mais les parents des mariés – les collèges de direction – discutent âprement du contrat. L'opération est loin d'être symbolique. D'une part parce qu'avec 8.000 étudiants, la nouvelle entité sera plus importante que chacune des trois petites

universités francophones. D'autre part parce que contrairement à l'esprit du décret de 2013, elle rassemblera des institutions sur une logique de réseaux plutôt que sur une logique territoriale.

Le signal de départ vient d'un courrier émanant du ministre de l'Enseignement supérieur lui-même. Le 10 mai dernier, Jean-Claude Marcourt (PS) a adressé une missive aux trois directeurs-présidents des hautes écoles concernées, les invitant à « relancer le débat » sur « leur projet de fusion » afin que les trois établissements ne « forment plus qu'une seule haute école forte de près de 8.000 étudiants ».

« Relancer le débat » ? Les institutions avaient déjà pris langue à deux (Liège et Luxembourg)

voici 7 ans. A l'époque, calendrier électoral aidant, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles n'avait finalement pas approuvé l'opération. Puis, durant la législature 2009-2014, le ministre Marcourt a invité les cadres des institutions à reprendre leurs discussions tout en y associant les Namurois d'Albert Jacquard. Las, la situation de cette dernière étant catastrophique, le projet de fusion 2.1 n'a pas davantage abouti.

On craint à Namur de voir le siège social de la nouvelle entité se fixer à Liège

Place cette fois à une fusion 2.2, à trois toujours. Dans sa missive relançant les négociations, Jean-Claude Marcourt balise clairement le terrain. Avec un tel nombre d'étudiants, on pourrait « tendre à un équilibre entre les différentes composantes (...) », assure « le développement de l'institution » sachant que celles qui fusionnent « progressent plus que proportionnellement par rapport aux petites structures », permettre « un maintien global de l'emploi ». Le ministre souligne aussi l'intérêt de mettre en commun les services généraux « à personnel constant » et suggère que les implantations « ne seraient pas concurrentes mais complémentaires ». Il souhaite « un projet ambitieux et novateur » au-delà des « craintes légitimes que tout

changement génère ».

Les craintes, précisément, n'ont pas tardé à se faire jour. Au sein du personnel d'abord, raison pour laquelle les collèges de direction ont lancé cet automne une série de groupes de travail autour de la charge de travail, de l'harmonisation des procédures, de la gouvernance, de la mobilité intersites.

Les craintes percolent également dans le monde politique namurois. Si la locomotive Liège a tout intérêt à accrocher les wagons luxembourgeois et namurois, si le Luxembourg sait que l'avenir de son enseignement passe par un tel processus, les forces vives namuroises craignent, elles, de perdre l'âme de leur haute école officielle dans l'opération. On craint à Namur de voir le siège social de la nouvelle entité se fixer à Liège. Par ricochet, on renforcerait le pôle académique mosan tout en affaiblissant son homologue namurois. Et ça, les forces vives de la capitale wallonne n'aiment pas. Axud, l'organe fédérateur des Namurois, vient d'ailleurs de le faire savoir officiel au ministre Marcourt : « Il est fondamental que la Haute Ecole Jacquard puisse continuer à s'inscrire dans les dynamiques locales, et plus particulièrement celles portées par les pôles académiques, avec toute l'autonomie nécessaire. » C'est du langage diplomatique. Mais ferme. ■

ÉRIC BURGRAFF

QUI EST QUI

Trois acteurs

Haute Ecole Charlemagne, réputée pour ses éducateurs spécialisés

En 1995, la Haute Ecole Charlemagne (HeCh) voit le jour. Elle est le résultat de la fusion de trois établissements d'enseignement supérieur. Cinq catégories sont au menu des cours : agronomique, économique, paramédicale, pédagogique et technique. Elles sont réparties sur sept campus,

allant de Gembloux à Verriers, en passant par Huy et Liège. Au total, 24 bachelors sont proposés, ainsi que six masters et trois spécialisations. Toutes ces formations regroupent 3.000 étudiants. La plus prisée est celle d'éducateur spécialisé.

Albert Jacquard, spécialiste de l'infographie

La Haute Ecole Albert Jacquard (HEAJ) est située au centre-ville de Namur et dans sa province. Elle est née le 15 septembre 1995, de la fusion d'une haute

école de pédagogie à Namur et de l'Institut d'enseignement supérieur économique à Tamines. L'économie et la pédagogie sont donc les deux domaines enseignés depuis le début. L'économie est la seule catégorie répartie sur trois sites : Namur, Jambes et

Tamines. En 2000, une nouvelle formation technique est créée dans le domaine de l'infographie, la première spécialisée du genre en Belgique. Elle regroupe aujourd'hui près

de 1.400 élèves sur les 2.314 inscrits, tous domaines confondus. Une dernière catégorie a vu le jour à la rentrée 2012-2013 : le paramédical. **Robert Schuman, entre pédagogie et paramédical** La Haute Ecole Robert Schuman (HERS) a été créée en 1998. Implantée sur trois sites dans la province du Luxembourg, elle propose un enseignement de type court ou long dans cinq branches. La pédagogie, installée à Virton, est l'une des plus convoitées.

Sur les 2.400 étudiants inscrits à la Haute Ecole Robert Schuman, un millier suit les différentes formations de cette catégorie. Le paramédical rassemble le même nombre d'étudiants sur son site de Libramont, où des formations en économie sont aussi implantées. Les catégories sociale et technique de l'implantation d'Arlon complètent l'enseignement donné par la Haute Ecole Robert Schuman.

MARGAUX VAN MEERHAEGBE (ST.)

l'expert « La logique des réseaux avant tout »

En juin, la haute école Robert Schuman a nommé à sa tête le directeur-président de la haute école Albert Jacquard, Georges Sironval. L'homme avait précédemment dirigé Robert Schuman avant de venir conseiller, sous la précédente législature, le ministre de l'Enseignement supérieur.

Quel est l'intérêt réel de cette fusion ?

Avant tout, il y a la visibilité des hautes écoles. Je pointe aussi l'amélioration possible des services transversaux. Il y a aujourd'hui, dans ces trois hautes écoles, un manque d'investissement par rapport aux demandes des étudiants. On peut aussi imaginer de vraies équipes de recherche...

D'aucuns imaginent déjà un rapprochement avec l'ULG ?

Inévitablement si on se rapproche de l'ULG, on s'éloigne de Namur qui, elle-même, est toujours tiraillée par des forces qui voudraient la rapprocher de l'université de Louvain. Quel que soit l'endroit où la haute école po-

sera son siège académique, elle aura toujours des implantations dans l'autre pôle.

Cette fusion, c'est votre bébé.

L'accouchement est pour quand ?
Idéalement, elle devrait aboutir pour septembre 2018, après on sera en période électorale.

Cette fusion, c'est contraire à

l'esprit du décret qui prône des rapprochements géographiques plutôt que philosophiques...

Sans doute mais, ici, c'est plus facile car on dépend du même réseau officiel. Il faut d'abord réaliser des fusions sur base de réseaux avant d'imaginer des interréseaux.

Pointez-vous des réticences ?

Oui, elles existent du côté des petites implantations qui ont peur de disparaître. Elles craignent un processus normatif alors que moi, j'imagine un processus fédérateur. Elles sont aussi du côté namurois... Là, ils s'inquiètent de la migration possible vers le pôle liégeois. ■

Propos recueillis par
E.B.

ILS RÉAGISSENT

Stéphane Hazée, député Ecolo, Namur

« Cette fusion c'est une vieille idée... un peu anachronique aujourd'hui. Elle repose sur une logique de réseaux alors même que le décret paysage vise précisément à réorganiser l'enseignement supérieur sur une base territoriale. En rallumant lui-même l'impulsion "réseaux", le ministre contredit les synergies qu'il a lui-même initiées. On sait aussi que le ministre est ancré à Liège, qu'il défend une logique de polarité autour de l'agglomération liégeoise alors que, comme ministre, il doit veiller au respect de la lettre et de l'esprit du décret. Les forces vives namuroises ont fait part de leurs interrogations à Jean-Claude Marcourt. Clairement, on craint un déplacement du

siège administratif à Liège avec des pertes d'emplois ainsi que des rationalisations possibles de filières. »

Le cabinet de Jean-Claude Marcourt, ministre

« On a simplement demandé aux hautes écoles concernées de réfléchir à cette opportunité, dit le chef de cabinet du ministre. Toute une série de discussions se font jour sur l'offre d'enseignement, il est normal de se poser la question. Le processus a abouti entre deux petites hautes écoles à Bruxelles qui avaient intérêt à se regrouper. Ici, on n'est pas dans cette logique-là, il s'agit de voir comment être le plus opérationnel, le plus efficace possible. »

Maxime Mori, président de la FEF

« Alors que des fusions sont en discussion, la Fédération

des étudiants francophones rappelle plusieurs choses. Sachant qu'une fusion peut avoir des conséquences importantes sur les étudiants (lieux de cours, coûts, déplacements, logements...), leur consultation est primordiale. Par ailleurs, il est important de veiller à préserver les ressources humaines nécessaires à la qualité des études. Il faut notamment s'assurer qu'il n'y ait pas de diminution du taux d'encadrement. De plus, les motifs des fusions doivent être clarifiés : la FEF réclame une transparence et une communication claire. Enfin, il est paradoxal de voir que la fusion de certains établissements soit poussée par le cabinet Marcourt alors que d'autres sont critiquées. Que cherche le ministre ? »

E.B.